vinetur

À Beaune, une vente propose 36 bouteilles d’Henri Jayer issues d’une même cave

Achetées directement au domaine, les bouteilles sont estimées entre 91 000 et 138 300 euros, hors frais

lundi 16 novembre 2026



Une cave privée contenant 36 bouteilles du Domaine Henri Jayer a été mise aux enchères à Beaune le 13 novembre, témoignant de l’intérêt toujours vif pour l’un des noms les plus suivis de Bourgogne. Organisée par Landre-Beaune à la veille du week-

end des Hospices de Beaune, la vente était assortie d’une estimation provisoire comprise entre 91 000 et 138 300 euros, hors frais.

Le lot se distinguait par sa provenance, toutes les bouteilles appartenant au même propriétaire. Selon la maison de ventes, celui-ci les avait achetées directement au domaine et les avait conservées depuis dans la même cave privée. Sur le marché des grands vins de Bourgogne, où la provenance et les conditions de conservation peuvent peser sur les prix autant que la qualité du millésime, cette origine constituait un argument central de la vente.

L’histoire de cette collection remonte à avril 1984, lorsqu’un club de dégustation a parcouru la Bourgogne et rendu visite à Henri Jayer à Vosne-Romanée. À cette occasion, Jayer a ouvert sa cave, servi des vins au groupe et décrit les méthodes qui allaient définir son travail. Un compte rendu écrit par l’un des membres du club, toujours conservé par le propriétaire, consignait les principes défendus par Jayer : maîtrise des rendements, taille courte, éraflage, élevage en fûts neufs et refus de filtrer les vins.

Ce document a également conservé les impressions de dégustation de cette visite, avec notamment des notes sur des 1982 de Vosne-Romanée, Cros Parantoux, Les Brûlées, Échezeaux et Richebourg, ainsi que sur un Échezeaux 1978. Une note décrivait le Cros Parantoux 1982 comme plus fin et plus fermé à l’époque. Les vins dégustés en avril 1984 n’étaient pas les mêmes millésimes que ceux proposés ultérieurement à la vente, mais ce compte rendu permettait de retracer le lien direct du propriétaire avec le domaine et le début d’une relation de collectionneur qui a duré plus de quatre décennies.

Henri Jayer, décédé en 2006, reste l’une des figures les plus influentes de la Bourgogne du XXe siècle. Son nom est étroitement associé à Cros Parantoux, un petit premier cru de Vosne-Romanée dont la réputation internationale a fortement progressé grâce à son travail. Son approche, fondée sur une viticulture minutieuse et des pratiques précises en cave, a influencé les générations suivantes de producteurs. La production du domaine étant limitée, ses vins figurent toujours parmi les bouteilles les plus recherchées sur le marché des grands vins.

La vente du 13 novembre s’appuyait sur cette réputation. Vingt et une des 36 bouteilles étaient des Vosne-Romanée 1er Cru Cros Parantoux des millésimes 1983, 1985, 1986, 1987, 1988 et 1994. Chacune était estimée entre 4 000 et 6 000 euros, faisant de cette appellation le cœur de la vente.

Le reste du lot élargissait la sélection sans en modifier l’orientation, axée sur la rareté et la continuité de provenance. Il comprenait cinq bouteilles d’Échezeaux Grand Cru des millésimes 1987 et 1988, quatre bouteilles de Vosne-Romanée 1er Cru Les Brûlées 1986 et six bouteilles de Vosne-Romanée village 1988. Les bouteilles d’Échezeaux et de Les Brûlées étaient estimées entre 1 000 et 1 500 euros chacune, tandis que celles de Vosne-Romanée village étaient estimées entre 500 et 800 euros chacune.

Landre-Beaune a présenté les bouteilles séparément plutôt qu’en un seul lot, permettant aux acheteurs d’enchérir sur un millésime ou une appellation précise au lieu d’acquérir toute la cave. Ce format peut élargir la concurrence dans un marché où les collectionneurs ciblent souvent un nombre restreint de producteurs, de millésimes ou de parcelles. Pour cette vente, la maison s’est appuyée sur trois arguments principaux : la rareté des bouteilles d’Henri Jayer, le fait que les 36 provenaient d’une même cave et les documents attestant le lien entre la collection et une visite directe au domaine.

Avant la vente, les bouteilles pouvaient être examinées sur rendez-vous jusqu’au 12 novembre, puis le 13 novembre dans les locaux de Landre-Beaune, rue de Chevignerot à Beaune. La maison indiquait que les enchérisseurs pouvaient participer en salle, par téléphone ou en ligne, après inscription.